

2017



Bulletin municipal d'informations



Commune de MOUHET



Au revoir 2016, Bonjour 2017 !

C'est toujours avec grand plaisir qu'au nom du Conseil Municipal, je viens vous présenter ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, tous mes vœux de bonheur et de santé.

Pour notre petite commune, 2016 aura été une année riche en investissement.

En effet, outre la rénovation de l'ancienne épicerie en logement locatif, qui aura duré pratiquement un an, nous avons aussi procédé à la réfection du pont de la route de Saint-Benoit, et à l'installation d'un abri bus au Couret. Nous avons également procédé au remplacement du lave-vaisselle de la salle des fêtes et à quelques travaux dans la cuisine.

En 2016, notre employé communal Jean Louis PEROT a fait valoir ses droits à la retraite, après plus de trente années passées au service de notre commune. Nous lui souhaitons bien entendu une longue et paisible retraite. Nous avons donc procédé à son remplacement, et depuis le 1^{er} juillet, nous avons recruté Dylan PELTIER, dont la famille réside à La Chatre L'Anglin.

2017 sera une année importante! Outre le fait que ce sera une année d'élections puisque nous aurons les élections présidentielles fin avril et début mai, mais aussi les législatives courant juin, notre commune fait partie des communes qui sont recensées en 2017. Au dernier recensement, nous étions 525 habitants ; j'espère que nous resterons proches de ce nombre... car il en va des dotations de l'état, dont le montant varie en fonction du nombre d'habitants des communes.

Enfin, je profite de cet édito pour remercier à nouveau mes 3 adjoints et tout le conseil municipal pour le travail accompli durant mon absence. Je remercie également le personnel communal et tous les responsables d'associations pour leur dévouement et leur investissement dans la vie de notre belle cité mouhetine.

A tous, je vous souhaite à nouveau une très bonne année 2017 !

• Mouhet à l'honneur	3
• Communauté de communes	4 - 5
• Les travaux	6
• Vie Associatives	
Les manifestations	7 à 10
• Un peu d'histoire	11
• Etat civil	12
• Frelons	13
• La page du Synctom	14 - 15
• Infos pratiques	16



La cérémonie des vœux du maire et de la municipalité de Mouhet s'est déroulée le samedi 9 janvier, en fin de matinée, devant une salle comble. Plusieurs personnalités, élus de communes voisines, la gendarmerie et les représentants des associations, étaient présents.



Roger Jambut, maire, n'a pas oublié les forces vives

de la commune, les employés communaux des services techniques et administratifs ainsi que les bénévoles, pour leur engagement au service de la collectivité.

« En terme d'habitants, tous les ans, le chiffre augmente un peu. Aujourd'hui, on dénombre 525 personnes », a annoncé Roger Jambut, avant d'évoquer les projets, notamment l'ancienne épicerie qui sera transformée en logement de quatre pièces.

Les travaux devraient débuter au printemps.



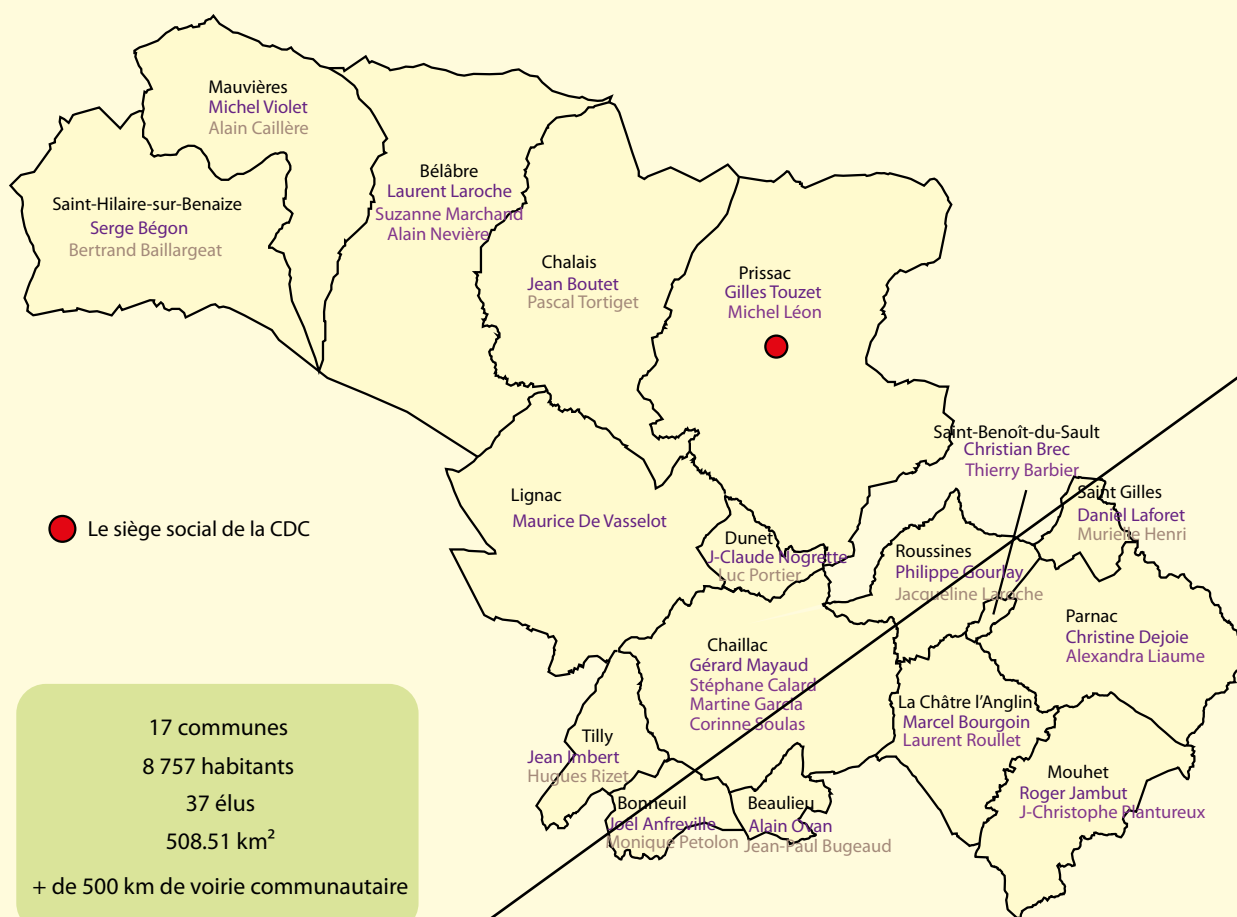
Dans cette période troublée, tous les citoyens sont préoccupés par leur avenir et l'évolution de la société en général. Les collectivités n'échappent pas à ce constat. C'est pourquoi, je pense que la CDC MOVA, en tant que «coopérative» de communes est une réponse, entre autres, aux problèmes que nous rencontrons tous.



Philippe Gourlay
Président

Elle est et sera toujours par sa proximité, un soutien aux difficultés que rencontrent les habitants et les collectivités de son territoire.

Tout le conseil se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2016, toujours plus solidaire et plus respectueuse du «vivre ensemble».





MARPA du grand pré à Roussines

La construction a débuté mi-février 2015, la fin des travaux est prévue pour juillet 2016. La MARPA pourra accueillir 24 résidents. Les réservations pouvant être déjà effectuées auprès de :

Association MARPA
Madame Jacqueline LAROCHE, Présidente
Mairie de Roussines
36170 Roussines.

Cet établissement doit ouvrir ses portes en septembre 2016.
Montant de l'opération : 2 688 254 € dont 2 146 779 € financé par la CDC.

Eclairage Public

La communauté de Communes effectue les travaux d'éclairage public dans les communes ; cela consiste à mettre en place ou remplacer les mats et ampoules.

Voici les réalisations 2015 :

Bélâbre- Rue de l'abbé pigeaud - 1 837.07 €
Chaillac- Les pérelles- 1 658.18 €
Lignac-Château guillaume- 4 102.43 €
Mauvières- Les poulets- 17 685.59 €
Prissac- l'âge- 817.67 €
Prissac- le bourg- 4 059.82 €

Matériel pédagogique

La communauté de Communes a équipé les écoles de Prissac et Lignac d'un tableau blanc interactif et d'une classe mobile pour chacune. Coût total d'achat 29184€ subventionné à 50 % par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Achat d'un projecteur pour l'école de Mouhet : 1 220 €.

RIP 36- Président (Louis Pinton)

Le Syndicat mixte du Réseau d'Initiative Publique 36 consiste à mettre en place la fibre optique sur l'ensemble du territoire permettant ainsi une montée en débit ADSL . Le coût de l'opération s'élève à 1 188 102.44 € dont 147 634.05€ HT financé par la CDC en 2015.

Les travaux sur les communes de Bélâbre, Saint-Benoît, Parnac, Roussines, Dunet, Chaillac, Chalais, Lignac et Prissac ont été effectués en 2015 pour une mise en service début 2016. Les communes de Beaulieu, Bonneuil, Mauvières, Saint-Hilaire-sur Benaize et Tilly devraient avoir lieu courant 2016.

Travaux de voirie

Les travaux de voirie (voies, fossés, coupures de routes) prennent chaque année une part importante du budget de la Communauté de Communes.

Le montant alloué en 2015 à ces travaux étant de 852 939.28 €.

Réfection du clos et du couvert.

Travaux ayant débutés mi-février 2015 se poursuivant sur l'année 2016 pour un montant total de 1 324 306 €. dont 402 192 € financé par la CDC.

Aile mauriste : 660 770.63 €
Aile du prévost : 359 908.84 €
Aile centrale : 303 626.54 €

Travaux subventionnés à hauteur de 40 % par la DRAC, 15 % par la région et 15% par le département..

Prieuré de Saint-Benoît-du-Sault



réalisés en 2015

Rénovation de l'ancienne épicerie



AVANT



APRÈS



Les travaux

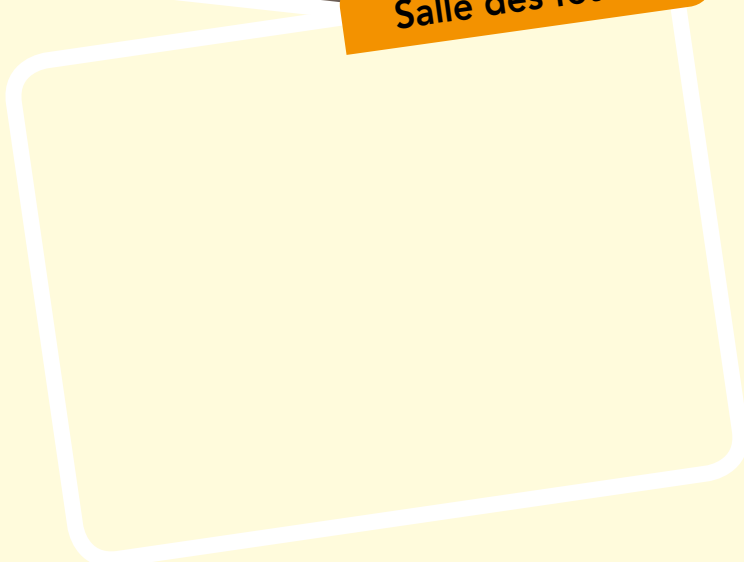
Abris bus



Pont de Mouhet



Salle des fêtes



Comité des Fêtes

Le 14 juin 2015, notre commune a accueilli le 1er Mouhet-Auto-Rétro-Expo, organisé par le Comité des Fêtes. Ce n'est pas moins d'une soixantaine de véhicules plus ou moins anciens qui ont sillonné notre campagne, avant d'être exposés au public.

Après la balade, et malgré le mauvais temps qui s'est invité à notre manifestation, 170 personnes ont partagé le verre de l'amitié suivi d'un

repas barbecue.

Nous comptons sur vous et vos précieux véhicules le 12 juin prochain....

Composition du bureau

Président : Philippe TOURATIER

Vice-Présidents : Jean Louis TOUZEAU & Françoise JAMBUT

Secrétaire : Véronique DEPARDIEU

Trésorier : Jean Christophe PLANTUREUX



Calendrier

Dimanche 19 février : loto

Samedi 01 avril : Soirée déguisée cochon de lait

Dimanche 14 mai : randonnée

Dimanche 28 mai : Rassemblement de voitures anciennes

Jedi 14 juillet : pique-nique républicain

Samedi 13 août : Course cycliste triangle Berry Sud

Dimanche 03 septembre : fête annuelle avec vide grenier (messe Saint Hubert, repas entrecôte midi et soir, vide grenier, course cycliste, défilé de chars, animations et feu d'artifice en soirée)

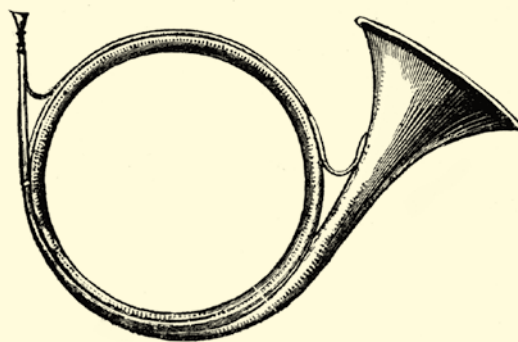
Dimanche 22 octobre : loto



Société Communale de Chasse

Samedi 04 mars : Belote
Samedi 04 novembre : Belote

Président : Daniel JAMBOU



Festiv' en marche

Du 12 au 15 mai 2016 aura lieu la sixième édition de Festiv' en Marche, la chanson belle et rebelle. Un festival où durant quatre jours la chanson française, dite à texte et d'expression, est mise à l'honneur.

Tout en s'inscrivant dans un vrai projet de promotion des qualités culturelles du territoire du Boischaud sud, Festiv' en Marche vient rejoindre les événements artistiques "marquants" de la Région Centre - Val de Loire. Mais, de par sa spécificité, c'est bien au-delà d'un département ou d'une région que ce festival a une résonance. Le crédit qui lui est accordé, d'année en année - tant du côté des professionnels que de celui d'un public croissant et fidèle -, témoigne et prouve que ce festival a une vraie raison d'être et d'exister.

Au programme cette année : Gérard PIERRON, Jean-Michel PITON, Nicolas JULES, Eric FRASIAK..., sans oublier les découvertes de jeunes talents (finale du concours "Chanson de Paroles"), le spectacle jeune public, les expos, les conférences...

Samedi 30 avril : Projection-débat autour du court métrage « Jehane »

Du 12 au 15 mai : Festiv'en Marche, la chanson belle et rebelle

Samedi 1er octobre : Les Valses Muettes, spectacle de chanson française



Repas des aînés : **Dimanche 01 mars 2015**
à la salle des Fêtes

Loto du RPI Mouhet - La Châtre L'Anglin :
dimanche 15 mars 2015

Festiv'en Marche, Festival de la chanson française **du jeudi 21 mai**
au dimanche 23 mai

La Laiterie

Un peu d'histoire





NAISSANCE

VALLET, le 09 septembre 2016 - Jappeloup

MARIAGE



Boubekeur ABDERRAHMANE & Nadia TAYEB-CHERIF,
le 12 mars 2016 - Rhodes

Louis ALOISIO & Marie-France MAZALAIGUE,
le 22 octobre 2016 - Le Bourg



Mr Guy MARGEAULT - Montraud - le 19 janvier 2016

Mr Marcel SOULAS - Mazou - le 26 mai 2016



Locations de vacances et gîtes classement en étoiles

Vous avez une maison de vacances (gîte, location saisonnière...) et vous souhaitez une certification aux mesures avantageuses sur le plan fiscal et commercial, alors demandez le classement en étoiles de votre hébergement (validité de 5 ans)

Pourquoi classer son hébergement en meublé de Tourisme ?

1. **Réduire son impôt sur le revenu (Régime Micro-BIC)** : 71 % de votre chiffre d'affaires Brut est non imposable (au lieu de 50 %) et les 15.10 % de contributions sociales seront donc calculés sur 29 % de votre chiffre d'affaires (au lieu de 50 %)
2. **Améliorer la reconnaissance clientèle** : Possibilité d'être agréé par l'ANCV et de rassurer les clients avec une certification reconnue
3. **Améliorer la promotion de son hébergement** : Votre location pourra figurer dans les brochures et les sites Web des Offices de Tourisme alors que souvent les hébergements non classés n'y figurent pas. Vous serez aussi référencé sur le site National www.atout-france.fr

Le service « Expert » des Gîtes de France met son savoir-faire et son expérience au service de tous les hébergeurs, quel que soit leur statut ou leur appartenance à un groupement, une enseigne ou un label.

Prix valable pour l'Indre (prix H.T - association non assujettie à la TVA : 200 € pour un meublé jusqu'à 6 personnes, 250 € jusqu'à 10 personnes et 300 € pour les autres (classement valable 5 ans)

Exemple sur 1 an : Maison de 6 personnes – chiffre d'affaires de 5 000 €

	Sans classement étoiles	Avec classement étoiles
Chiffre d'affaires imposable	2500 €	1450 €
Contributions sociales	387.50 €	224.75
Coût du classement en étoiles	0 €	40 €

Renseignement au 09.72.47.50.93 ou info@gites-de-france-indre.com

178 Avenue des Marins – 36000 CHATEAUROUX

Ce qu'il faut retenir de l'année 2016

LE PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS (PLPD)

Après un travail de 5 années, le PLPD a pris fin en octobre 2016. Ce programme, en partie financé par l'ADEME, avait pour objectif de réduire de 7 % les déchets produits (sacs noirs, sacs jaunes, verre et papiers) sur le territoire du Symctom. L'objectif a été atteint avec une diminution de 7,5 % des quantités collectées, dont 10 % de sacs noirs en moins, grâce aux nombreuses actions menées notamment sur le compostage individuel et collectif.



**Inauguration d'un composteur collectif
au collège des ménigottes**

54 % C'est la quantité de déchets recyclables qui se trouvent encore dans les sacs noirs du Symctom.

Un travail mené par un bureau d'étude spécialisé a mis en évidence le fait que plus de la moitié des éléments contenus dans les sacs noirs sont des déchets valorisables (déchets organiques, papier, emballages entre autres). Il appartient à chacun d'entre nous de faire les efforts nécessaires pour améliorer ces performances de tri.



Nouvelle presse pour le polystyrène

Dans le cadre des projets relatifs aux Territoires à Energie Positive pour la Croissante Verte (TEPCV), le Symctom vient d'acquérir une voiture électrique (Zoé) et une nouvelle presse pour la compaction du polystyrène. Ce nouveau matériel va permettre de développer la valorisation du polystyrène ce qui a un double intérêt : écologique (diminution de l'enfouissement) et économique (recettes liées à la revente et économies des coûts de traitement).

Le Symctom va ainsi valoriser plus de 15 tonnes de polystyrène en 2016.

Réouverture de la déchèterie du Rasimier

Avant de lancer le projet de création d'une nouvelle déchèterie sur la commune de Le Blanc, la collectivité a choisi de réhabiliter celle située sur la commune de La châtre l'Anglin.

Les travaux de reconstruction sont presque achevés. Le choix s'est porté sur un quai modulaire en béton avec possibilité de stockage sous plateforme.

La réouverture est programmée pour le début de l'année 2017, ce qui aura pour incidence la fermeture du site de Chaillac.



Pose des modules béton constituant la plateforme

Un doute, une question ?

N'hésitez-pas, appelez les services du Symctom
ou consultez notre site internet :

www.symctomleblanc.fr !

Tél. : 02 54 28 12 00 • Fax : 02 54 28 12 03
centredetrileblanc@orange.fr



Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

**CALENDRIER 2016 DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES
(SACS JAUNES ET SACS NOIRS) POUR LES SEMAINES CONCERNEES PAR UN
JOUR FERIE**

Afin d'assurer le service du ramassage des ordures ménagères sur la totalité du territoire tout au long de l'année, le SYMCTOM doit procéder à quelques modifications pour les semaines qui renferment un jour férié.

Cette année ce sont sept semaines qui seront concernées par une *modification des jours de passage pour la collecte des sacs jaunes et noirs* :

- Pâques le lundi 28 mars
- L'Ascension le jeudi 5 Mai
- La Pentecôte le lundi 16 mai
- La fête nationale le jeudi 14 juillet
- L'Assomption le lundi 15 août
- La Toussaint le mardi 1^{er} novembre
- L'armistice le vendredi 11 novembre

Les jours de ramassage, pour votre commune, sont **détaillés sur le calendrier joint.**

Merci à tous pour votre compréhension et pour votre coopération

☎ 02 54 28 12 00

☎ 02 54 28 12 03

✉ centredetriblanc@orange.fr

CALENDRIER DE COLLECTE DES JOURS FERIES POUR L'ANNEE 2016

COMMUNE DE MOUHET

Pâques 28/03	Ascension 05/05	Pentecôte 16/05	Fête Nationale 14/07	L'assomption 15/08	Toussaint 01/11	Armistice 1918 11/11
Mardi 29	Lundi 2	Mardi 17	Lundi 11	Mardi 16	Lundi 31	Lundi 7
Collecte entre 5 et 14 H						

Secrétariat de mairie

Tél : 02 54 47 55 12

Fax : 02 54 47 66 86

E mail : mairie.mouhet@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi :

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Le mercredi de 8 h 30 à 12 h 00

Agence Postale Communale

Tél : 02 54 47 56 18

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 45

Déchetterie

A Champrue à l'entrée de Chaillac en arrivant de Saint Benoit du Sault,

Horaires les lundi, mercredi et samedi

de 9 h à 11 h 45 et 14 h à 16 h 45

Tarifs de location et conditions d'utilisation des salles communales

Par délibération n°2016-09-23-02 en date du 23 septembre 2016, le Conseil Municipal a fixé les tarifs de location des différentes salles communales, à compter du 1^{er} janvier 2017, comme suit ;

Salle des fêtes :

- 90 € aux habitants de la commune,
- 150 € aux personnes extérieures à la commune ;
- 50 € pour la location de la cuisine de la salle des fêtes ;

Location de la salle Bernard Lapeyre : 50 €

Grange Fernand Maillaud :

- 120 € aux habitants de la commune ;
- 170 € aux personnes extérieures à la commune.

Une caution de 100 € sera demandée. Un état des lieux sera établi le lundi matin afin de juger de la restitution ou non de la caution.

Un forfait pour le chauffage lors de la location des différentes salles est maintenu au tarif de 10 € par jour, pour la période du 15 octobre au 15 avril.

